

ministères. La Direction des musées a été retirée du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, en sorte qu'il manque une coordination entre les lieux historiques et la Commission des musées. Il n'existe aucune coordination au Canada en ce qui concerne la désignation des lieux historiques et ces deux groupes chargés de la préservation des régions historiques du Canada.

Nous allons maintenant redresser cette anomalie en permettant à un fonctionnaire des Musées nationaux de faire partie de la Commission des lieux et monuments historiques. Il le faut, et il en était d'ailleurs ainsi avant que le gouvernement ne se mette à jongler avec les ministères et à jouer à la chaise musicale par ce qu'on a appelé la réorganisation.

Je constate que la Commission comprendra un représentant du nouveau ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et au moins un représentant de chaque province, et deux des provinces centrales, le Québec et l'Ontario. Quoi qu'il en soit, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest n'y seront pas représentés. C'est une des lacunes du bill. Personne n'a présenté d'amendement dans ce sens, car, j'en suis sûr, le gouvernement ne l'aurait pas approuvé.

Dans cette région du Canada, sise au nord du 60° parallèle, on trouve les lieux les plus typiques et les plus importants du Canada, surtout d'un point de vue historique et patrimonial. C'est là que les premiers explorateurs cherchèrent le passage du Nord-Ouest. Tant de pages de notre histoire ont été écrites dans ce territoire septentrional de notre pays, qui s'étend sur une superficie de 3,500,000 milles carrés, que le projet de loi aurait dû prévoir un représentant du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Les représentants de ces deux régions canadiennes réclament à grands cris l'indépendance et le respect de la part du gouvernement du Canada. Je suppose qu'il faudra un autre bill de régie interne pour résoudre la situation.

Ce projet de loi omet une autre question importante. Je veux parler d'une coordination plus étroite entre la Commission des champs de bataille nationaux et la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. La première, en activité pour la majeure partie du siècle actuel, est chargée des Plaines d'Abraham où eut lieu un combat dont l'issue a décidé de façon définitive du statut de la souveraineté canadienne. Elle s'occupe également d'autres champs de bataille, dont certains de la guerre de 1812, notamment Queenstown Heights où les Canadiens ont

repoussé l'invasion des troupes américaines. J'ignore si nous pourrions le faire aujourd'hui, mais nous avons réussi en 1812.

Ces champs de bataille sont préservés par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Il me semble que nous servirions les meilleurs intérêts de la paix, de l'ordre et d'un bon gouvernement si en tentant de rationaliser ou de réorganiser les fonctions de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada nous plaçons sous son égide les champs de bataille nationaux. Il n'en résulterait pas seulement une plus grande efficacité mais l'unité nationale en serait favorisée et cela permettrait de réaliser des épargnes dans les dépenses administratives. Mais la fusion des deux groupes, je crois, devra se produire en temps utile, et nous devrons à nouveau remplir les formalités d'ordre administratif prévues dans la mesure actuellement en vigueur.

• (5.30 p.m.)

Nous n'insistons pas trop, je crois, sur l'importance croissante de la préservation de nos lieux et monuments historiques, à titre de symbole de l'évolution canadienne vers la Confédération et l'unité nationale. Il y a de nombreux objets façonnés de notre histoire qui peuvent encore être préservés. Le Canada est chanceux sous ce rapport, car notre pays est relativement jeune, mais il possède encore des vestiges des nombreux jalons qui ont marqué son évolution vers l'état de nation et qu'il convient de conserver. Tout ce mouvement pour préserver nos lieux historiques a reçu un nouvel élan lors de la planification initiale entreprise lors de notre centenaire.

On songeait dans chacune des provinces à des projets d'envergure qui inciteraient des milliers de Canadiens à les visiter. J'imagine qu'il n'est pas exagéré de dire que les millions de personnes qui ont visité le Canada, il y a deux ans, pendant l'année du centenaire, représentent le plus grand mouvement touristique jamais connu au Canada ou ailleurs. Hélas, peu de ces endroits historiques ont été aménagés assez tôt pour qu'on y expose. L'autre après-midi, j'ai eu le privilège d'assister à une cérémonie au Fort Garry inférieur, au Manitoba, qui marquait la restauration presque parfaite de l'un des vieux forts de la baie d'Hudson, qui date des premiers établissements le long de la rivière Rouge qui furent à l'origine du Manitoba. Puis vinrent les explorations dans l'Ouest et de la Confédération, au début des années 70 et la Saskatchewan et l'Alberta entrèrent à leur tour dans la Confédération en 1905.